

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
COMMUNE DE FONTEVRAUD L'ABBAYE
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente Juin, à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Fontevraud l'Abbaye, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame Régine CATIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation des membres : 21 Juin 2017

Date de l'affichage à la porte de la Mairie : 21 Juin 2017

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Régine CATIN, Maire – Patrice VÉRITÉ, 1^{er} Adjoint – Fabienne RANGER, 2^{ème} Adjoint – Sandrine LION, 4^{ème} Adjoint – François JOST – Éric BEC – Louissette TRICHET – Anne-Marie GERVAIS – Brigitte DURAND – Patrick DUVIC – Antoine FONT – Carole CHEVREUX et Mr Jean-Pierre MONS, conseillers municipaux.

POUVOIRS : Mme Martine BAUDOT à Mme Anne-Marie GERVAIS ; Mr Philippe BOURGEOIS à Mr Patrice VÉRITÉ ; Mme Marie-Paule FOUACHE à Mr Jean-Pierre MONS ; Mr Jacques CAILLEUX à Mme Louissette TRICHET ; Mr Fabien LAURENT à Mr Éric BEC.

Absent : Mme Marie-Claude JOLY

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie GERVAIS

Approbation du compte rendu du **Conseil municipal du 07 Juin 2017**.

Mme le Maire, Régine CATIN, Conseillère Régionale donc Grand électeur, nomme Mr Patrice VÉRITÉ comme remplaçant.

Informations : Les Conseillers municipaux qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent participer à l'élection des délégués et de leurs suppléants.

La Séance est ouverte.

- Appel des membres du Conseil municipal
- Bureau électoral comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.
- Invitation du Conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il rappelle que les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu. Impossibilité de rayer ou de modifier l'ordre de la liste.
- Rappel que les délégués sont élus parmi les membres du Conseil municipal et que les suppléants sont élus soit parmi les membres du Conseil municipal, soit parmi les électeurs de la commune.
- Doivent être élus 5 délégués et 3 suppléants
- Les listes présentées doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.
- Appeler les conseillers pour voter chacun leur tour par bulletin secret.

1 – ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le Conseil Municipal est représenté par 12 conseillers et 5 pouvoirs délégués à 5 d'entre eux pour un total de 17 votes.

La liste des candidats à l'élection des grands électeurs est:

Rassemblement pour les Sénatoriales

Elle est composée de :

- Patrice VÉRITÉ
- Carole CHEVREUX
- Philippe BOURGEOIS
- Louissette TRICHET
- Antoine FONT

- Brigitte DURAND
- Jean-Pierre MONS
- Anne-Marie GERVAIS

Le premier tour de l'élection des titulaires et des suppléants donne les résultats suivants :

Bulletins exprimés : 17

Bulletins blancs ou nuls : 0

La liste *Rassemblement pour les Sénatoriales* est élue.

2 – RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE

La Commune de Fontevraud-l'Abbaye, pour ses besoins de financement, souhaite renouveler une ligne de trésorerie de 80 000 €, pour faire face à d'éventuels besoins momentanés de trésorerie.

Il est proposé de retenir l'offre du Crédit Agricole pour un montant de 80 000€ – Opération : ligne de trésorerie – Durée : 12 mois.

Il convient que le Conseil Municipal délibère pour autoriser le Maire à renouveler le contrat à venir.

Pour rappel taux en 2016 : Euribor 3 mois moyenné + 1,70% soit 1,451% (-0,249%) – commission 0,70% l'an.

Proposition 2017 : Euribor 3 mois moyenné + 1,70% soit 1,371 % (-0,329%) – commission d'engagement 0,70% l'an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide** de renouveler la ligne de trésorerie de 80 000 €, destinée à faire face à des besoins momentanés de Trésorerie, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Anjou Maine, pour une durée de UN an à compter du 19 Août 2017, date de l'échéance de ligne de trésorerie actuellement en cours.
- **Autorise** Mme le Maire à signer le contrat de ligne de trésorerie,
- **Autorise** Mme le Maire à procéder sans autre délibération aux demandes de versement dans les conditions prévues par la convention portant ouverture d'une ligne de Trésorerie
- **Inscrira** les crédits nécessaires aux paiements des intérêts générés pendant la durée des avances de Trésorerie.

Questions diverses

**** Fonds de concours Saumur Val de Loire : Chemin du Petit Puits***

Un fonds de concours a été dédié pour l'aide aux communes à hauteur de 1 000 000 €. Compris entre 5000 € à 50 000 € HT par projet, il représentera 30% maximum du montant HT des investissements proposés par les communes. La

réalisation des travaux devra débuter en 2017. Les dossiers sont à transmettre avant le 1^{er} Septembre 2017.

Mr Patrice VÉRITÉ propose d'inscrire les travaux de réfection du Chemin du Petit Puits et l'installation d'un éclairage public, soit : 21 745,10 € HT + 5 696,65 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Autorise** Mme le Maire à adresser à SAUMUR Val de Loire une demande de subvention au titre du **fonds** de concours pour le montant des travaux hors taxe de réfection du Chemin du Petit Puits ainsi que de l'installation de l'éclairage public.

* **Assistance à Maîtrise d'ouvrage Saint Mainboeuf**

Le renouvellement du réseau d'eau potable effectué par l'entreprise JUSTEAU, mandaté par Saumur Val de Loire en charge de la compétence, est prévu à l'automne.

Suite aux inquiétudes d'un riverain et de l'entreprise JUSTEAU, une assistance à maîtrise d'ouvrage a été demandée au Cabinet TALPA, représenté par Mr Arnault DELACROIX, pour qu'une investigation complémentaire soit effectuée avant le commencement de ces travaux. Un devis de 900€ HT (1080 € TTC) est présenté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Autorise** Mme le Maire à signer le devis du cabinet TALPA d'un montant de 900€ HT, soit 1080 € TTC.

* **ZAC « Clos des Perdrielles » :**

Proposition de Mme CESBRON, 13 rue des Granges Asnières, d'acquérir la parcelle communale cadastrée D1072 de 530 m² située en zone N (terre) jouxtant sa propriété.

Cette parcelle n'est pas utile dans la mise en place de la ZAC.

Le Conseil municipal demande le prix d'achat de cette parcelle avant de valider un prix de vente.

* **BUREAU DE POSTE**

Horaire d'ouverture du bureau de poste :

- Du 07 au 27 Août 2017 : de 9h00 à 12h00 (Lundi, Mardi et Jeudi)
- Du 28 Août au 18 Septembre 2017 : horaires actuels
- A partir du 19 Septembre 2017 : du Lundi au Vendredi de 10h à 12h30
Le Samedi de 10h00 à 12h00

* **VVRA (Villes et Villages Remarquables de l'Anjou)**

Les versements des subventions pour les actions suivantes ont été demandés.

Action n° 2 : Aménagement d'un lieu créatif dans le presbytère :

- Montant autorisé 51 000 €,
- Montant utilisé : 3 434,98 € HT
- Total subvention : 687 €

Action n° 4 : Mise en ambiance du village et communication, signalétique touristique, oriflammes et modernisation du site internet.

- Montant autorisé 50 000 €,
- Montant utilisé : 44 768,30 € HT
- Total subvention : 8 953,66 €

Action n° 6 : Aménagement des entrées de bourg et rond points, végétalisation des rues touristique.

- Montant autorisé 53 600 €,
- Montant utilisé : 55 131,37 € HT (11 026,27 €)
- Total subvention : 10 720 €

* Commission affaires scolaire

La Commission Affaires Scolaires a été interpellée par les écoles de Fontevraud l'Abbaye sur la problématique des nouveaux rythmes scolaires.

Sandrine LION, adjointe aux Affaires scolaires, donne lecture du courrier, envoyé par Internet, de la Directrice de l'école élémentaire (courrier diffusé à la municipalité, aux délégués de parents d'élèves, aux professeurs des écoles et à la Directrice de Maternelle qui sollicite la municipalité dans le même sens que l'élémentaire).

Sollicitation des écoles lue en Conseil :

« *Bonjour,*

Veillez trouver en pièce jointe le procès-verbal du 3ème conseil d'école où nous avons évoqué lors des questions diverses la problématique des rythmes scolaires.

Cette question des rythmes scolaires est actuellement remise au goût du jour. Effectivement, le décret Blanquer est paru mercredi, intégré dès sa sortie au bulletin officiel, et il autorise les demandes de dérogation pour un retour à la semaine de 4 jours dès 2017. L'équipe pédagogique souhaiterait, comme il a été évoqué, un retour à 4 jours, la fatigue des élèves étant importante en fin de semaine, le temps de travail scolaire n'ayant pas été modifié. Après avoir étudié les résultats du sondage de la mairie, il semblerait que la majorité des parents soient également pour ce retour... avec possibilité de TAP le mercredi matin.

Il est également à noter qu'une des écoles voisines a fait la demande de dérogation ce qui risque de déstabiliser encore nos effectifs...

Tout cela pour poser la question suivante : la municipalité a-t-elle envisagée la possibilité de changement dès 2017 ? La convocation d'un conseil d'école supplémentaire est tout à fait faisable à l'aube des grandes vacances....

Bien

cordialement

Sophie Lemoine

Ecole élémentaire

49, avenue Rochechouart

49590 Fontevraud l'Abbaye

02.41.51.71.57 »

Il est rappelé au Conseil Municipal les autres sollicitations parvenues en Mairie : celle de Familles Rurales Loire et Coteau craignant que l'application du retour à 4 jours d'école par semaine dès la rentrée 2017 ne provoque un dysfonctionnement des structures d'accueil de l'Enfance et la perte d'emplois pour certains animateurs.

De même : les préoccupations concernant l'organisation de la Garderie scolaire (gérée par le syndicat de la côte) ont été exposées.

Et enfin : les réponses des familles au questionnaire proposé par la municipalité qui rendent compte d'une majorité favorable au retour à 4 jours d'école par semaine, sans Temps d'Activités Périscolaires.

La question budgétaire a également été évoquée : les lignes consacrées aux TAP et votées en ce sens ne seraient pas dépensées. Toutefois, leur « réorientation » n'est pas définie dans la mesure où ce budget peut être destiné à des actions dont les investissements ne sont pas déterminés.

Le Conseil municipal a intégré tous ces éléments et n'est pas opposé au principe du retour à 4 jours d'école par semaine mais demande un délai d'application de cet aménagement. Le conseil municipal est favorable à la mise en place des 4 jours d'école à la rentrée 2018.

Un agent technique dédié au service de cantine a suivi un stage BAFA du 26/06 au 30/06. Son remplacement a été effectué par un autre agent chargé de la surveillance de la cour. La surveillance de cour du temps méridien a été assuré par M. JOST, conseiller municipal.

Un Fontevriste est embauché pour la période du 17/07/2017 au 04/08/2017 pour renforcer l'équipe technique, et notamment pour aider à la réfection en peinture de la salle ronde de l'école maternelle. Cette candidature a été proposée par la Mission Locale pour l'Emploi qui permet aux jeunes gens de 16 à 25 ans ayant quitté le domaine

scolaire d'intégrer le marché du travail par des formations qualifiantes ou des emplois à durée déterminée.

Création d'un lieu d'accueil enfants/parents (LAEP) : La possibilité de la création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) à FONTEVRAUD L'ABBAYE, avait été évoquée lors du dernier Conseil d'Ecole.

Une réunion, en présence de Mme DAMAS, Conseillère Départementale, a eu lieu dans la commune de vivy où un LAEP voit le jour. L'intérêt est pour notre commune d'avoir un éclairage sur la mise en place d'un LAEP en milieu rural. Les aspects techniques et financiers ont été abordés. Les principales contraintes évoquées sont : Le manque de personnel qualifié disponible pour un LAEP hors Saumur, la recherche et fidélisation de bénévoles, le manque d'anonymat que réservent souvent les villages a contrario de la cité.

En revanche les financeurs et soutien (CAF et la PMI (Protection Maternelle et infantile)) ainsi que la représentante du département Mme DAMAS, sont enthousiastes à la création d'un LAEP à FONTEVRAUD L'ABBAYE. Proposition d'un projet qui permettrait un LAEP qui se déplacerait sur les communes de la cote. Les discussions pour une mise en œuvre reprendront en Septembre.

* Marché

En accord avec le Conseil municipal et les commerçants ambulants, le marché a eu lieu au Parc Sainte Catherine le 28 Juin 2017 (date retenue par les commerçants ambulants). Cette 1^{ère} initiative est restée mitigée du fait de la météo très pluvieuse. Cette variante sera testée tout le mois du Juillet afin de se faire une idée plus précise de son efficacité. Pour appuyer cette démarche, un article passera dans la presse locale. Il est proposé aux Elus d'échanger avec les marchands pour recueillir leur opinion.

Schéma directeur de l'Abbaye de FONTEVRAUD

Le dossier est disponible en mairie pour consultation sur place.

Amicale des sapeurs-pompiers

Invitation à participer au jury des jeux Inter-centres au stade Henry Léger de TURQUANT le Dimanche 02 Juillet de 12h à 18h.

PLU

SAUMUR Agglo Val de Loire ainsi que la DDT (Direction des Territoires) se réuniront Mercredi 05 Juillet à 10 heures en mairie pour faire un point sur la modification du PLU au lieu-dit la Cadhumeau.

Le Conseil municipal demande à Mme le Maire de contacter l'entreprise DURAND, pour enlever la terre déposée sur le côté du stade lors des travaux effectués à l'Abbaye par l'entreprise HARDOUIN. Demander aussi un devis à l'entreprise TPPL pour évaluer le coût d'enlèvement de ce dépôt.

Parking du 8 Mai : Le marquage au sol pour le stationnement des véhicules a été refait à la satisfaction des utilisateurs.

Commission Cadre de vie : Le 12 Septembre 2017 à 20h30 en mairie.

Régine CATIN		Anne-Marie GERVAIS	
Patrice VÉRITÉ		Marie-Claude JOLY	Absente
Fabienne RANGER		Brigitte DURAND	
Philippe BOURGEOIS	Pouvoir P.VERITE	Patrick DUVIC	
Sandrine LION		Jacques CAILLEUX	Pouvoir L.TRICHET
François JOST		Antoine FONT	
Martine BAUDOT	Pouvoir AM.GERVAIS	Carole CHEVREUX	
Éric BEC		Jean-Pierre MONS	
Louissette TRICHET		Marie-Paule FOUACHE	Pouvoir J.P MONS
Fabien LAURENT	Pouvoir E.BEC		